

Les principaux anti-limaces

Spécialités commerciales <i>Second nom commercial</i>	Concentration (%)	Conseil firme		Nb. max. d'applications	Délai entre 2 applications (jour)	Stade limite d'application	Forme	Mention d'avertissement et phrase de risque (règlement CLP)	Coût RPD comprise (€ HT/ha)
		kg/ha	Appâts/m ²						
Substance active : métaldéhyde									
TECHN'O Intes (1)	2,50	3 à 5	21-35	4	/	BBCH 17	cylindrique	Sc	17-28
CARAKOL BLUE WARIOR BLUE, HELITOX B, LIMARION B, METALIXON BLUE, SKAELIM BLUE	5,00	3 à 5	15-26	2	7	BBCH19	cylindrique	Danger H318-H361f	16-26
GUSTO 3 BALESTA, OPPOSUM, SURIKATE, TASTE, CARAKOL 3, ALFARO	3,00	3 à 5	24-40	2	7	BBCH19	cylindrique	Danger H318-H361f	14-24
Substance active : phosphate ferrique									
FAUCON PRO (4)	2,42	3,5 à 7	21-42	4	/	/	ovoïde	Sc	17-34
FENNEC High Tech (4)	2,90	4 à 7	28-49	4	7	/	cylindrique	Sc	19-33
FERREX (2) (4) LIMAFER, TURBOPADS, TURBODISQUE, MOLLUSTOP NATURE, CONTRE LIMACES NATURE, LIMADISQUE NATURE	2,50	6	60-66	5	7	/	lentille	Sc	21-25
IRONCLAD (4)	2,96	5 à 7	44	4	7	/	cylindrique	Sc	16-22
IRONCLAD EVO (4) FENOMENAL, FERRIER	2,90	5 à 7	44	4	7	/	cylindrique	Sc	19-27
IRONMAX MG (3) (4) MUSICA	2,42	3 à 7	33-77	4	/	/	cylindrique	Sc	17-39
IRONMAX PRO (4)	2,42	3,5 à 7	21-42	4	/	/	cylindrique	Sc	18-36
SEEDMIXX (3) (4)	2,97	4	56	4	/	/	cylindrique	Sc	21
SLUXX HP (4) BABOXX	2,97	5 à 7	43-60	4	/	/	cylindrique	Sc	20-28
ULTIMUS (4)	3,00	5 à 7	42-59	4	7	/	cylindrique	Sc	20-28
XENONMAX PRO (4)	2,42	3,5 à 7	28-56	4	/	/	ovoïde	Sc	17-34
SLUGGO PRO (4) PIXXELA, NOVA SLUXX	4,16	4 à 5	34-43	4	5	BBCH17	cylindrique	Sc	25-31
Substance active : métaldéhyde + phosphate ferrique									
METAREX DUO HELEXIOM DUO, ALLOWIN DUO	1,00 + 1,62	3 à 5	18-30	5	5	BBCH17	sphérique	Sc	17-29

Règlement CLP : Classification labelling packaging : règlement européen qui met en œuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

RPD : redevance pour pollution diffuse.

Sc : sans classement.

(1) Dans la raie de semis au moment du semis ou en mélange avec les semences à la dose de 4 kg/ha ou en plein sur la parcelle traitée à la dose de 5 kg/ha.

(2) Stade d'application : dès le début de l'infestation, avant, pendant ou après le semis, en plein sur la parcelle traitée. Sur tournesol et maïs, application dans la raie de semis.

(3) Préconisé en application au semis avec micro-granulateur ou en mélange avec les semences.

(4) Utilisable en Agriculture Biologique.

La qualité d'un anti-limaces ne dépend pas seulement de la substance active, mais également de la tenue à la pluie, de l'absence de poussière, de la régularité de la taille, de l'attractivité et de l'appétence pour les limaces.

Un anti-limaces est un produit phytopharmaceutique dont l'application doit être gérée avec autant de soins qu'une application par pulvérisation. Lire attentivement les étiquettes et la documentation disponible. Respecter les recommandations d'emploi.

De nouveaux distributeurs centrifuges sont disponibles ; ils permettent de réaliser des applications plus précises (dose, répartition) et sont équipés d'un dispositif spécial pour une application en bordure de cours d'eau en toute sécurité. Produits généralement formulés avec des répulsifs et/ou amérissants visant à limiter, entre autres, les risques de consommation par les animaux domestiques.